

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je vais donc poser ma question au ministre de la Consommation et des Corporations. Compte tenu des doutes exprimés par deux organismes nationaux concernant l'exactitude de l'indice des prix à la consommation et étant donné que même d'après Statistique Canada nous ne sommes plus qu'à 0,1 p. 100 du plus haut taux d'inflation de l'époque contemporaine au Canada, le ministre aux nombreuses casquettes—et j'espère qu'il porte sa casquette de ministre de la Consommation et des Corporations aujourd'hui—peut-il nous dire quelles mesures il compte prendre pour protéger les consommateurs contre l'inflation galopante. Le gouvernement ou lui-même ont-ils une idée réelle ou précise du fardeau qu'elle représente pour les consommateurs canadiens?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Oui, madame le Président, le gouvernement canadien a déjà présenté un budget qui traitait au premier chef des plus défavorisés au Canada, et on n'a pas attendu les commentaires de l'honorable député. Le ministre des Finances dans son budget s'est occupé des retraités, des personnes qui étaient le plus touchées par l'augmentation de l'inflation. Par ailleurs, l'honorable député me demande ce que j'ai l'intention de faire. Je vais continuer à travailler en étroite collaboration avec mes collègues du Cabinet pour qu'on soit vigilant et qu'on s'assure d'avoir une politique économique répondant aux besoins des Canadiens.

[Traduction]

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'ai effectué ce matin ma propre enquête-minute sur les prix courants des articles de supermarchés dans les régions métropolitaines de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Dundas, Ottawa, Montréal et Halifax.

M. Darling: Et Burks Falls?

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je regrette, mais j'ai omis Burks Falls.

Des voix: Oh, oh!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): J'ai pris note des prix des articles suivants: le contenant de trois sacs de lait à 2 p. 100, le pain, la livre de bœuf haché et la douzaine d'œufs. J'ai demandé aux gens si le dernier budget avait vraiment changé quelque chose pour eux à la caisse des supermarchés. Il va sans dire que le travailleur moyen ne sera plus capable de s'offrir les produits de base à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pour freiner cette hausse incroyablement rapide de l'inflation.

Le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire, outre de demeurer vigilant, pour se montrer à la hauteur de ses responsabilités de ministre de la Consommation et des Corporations? Veillera-t-il également à ce que le Canadien moyen n'ait pas à payer \$1.50 le billet d'autobus ou le pain dans cinq ans d'ici? Que compte-t-il faire à cet égard?

● (1425)

[Français]

M. Ouellet: Madame le Président, je dirai à l'honorable député qu'une étude récente effectuée aux États-Unis démontre que le Canada est le pays où le nombre d'heures de travail utilisées pour se nourrir est le moins élevé. Cette même étude révèle également que c'est au Canada que la nourriture coûte

le moins cher comparativement à tous les pays industrialisés, et l'honorable député devrait savoir cela.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ÉTUDE SUR LA MORTALITÉ INFANTILE DUE À LA NÉGLIGENCE DES PARENTS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Une étude fédérale en cours a révélé que jusqu'à 200 enfants meurent chaque année au Canada directement à cause de mauvais traitements infligés par les parents ou les tuteurs. En termes clairs, il s'agit là d'homicides. Étant donné que les personnalités importantes ayant participé à cette étude voudraient qu'elle soit complétée, pourquoi le ministre a-t-il décidé d'y mettre fin?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je suppose, madame le Président, que le député se réfère à l'étude dont on a parlé dans les journaux, à savoir celle de M^{me} Corinne Robertshaw, fonctionnaire, qui a préparé un projet pour mon ministère durant l'Année internationale de l'enfant, et à qui j'ai donné une extension de dix mois pour compléter le projet.

J'ai vérifié, et elle m'a fait confirmer par mon sous-ministre que le projet est terminé. Je suis très contente de pouvoir dire que je publierai le rapport sur les enfants maltraités. Je remercie le député de le mentionner à la Chambre, car selon moi plusieurs députés voudront ensuite faire pression auprès de leurs gouvernements provinciaux pour améliorer les lois protégeant les enfants.

[Traduction]

M. Broadbent: Madame le Président, les renseignements rendus publics ne disent pas que l'étude a été complétée, mais bien que le ministre a décidé de s'en tenir aux travaux qui ont été effectués jusqu'à maintenant. C'est une distinction importante. A ce sujet, j'ai deux questions à poser au ministre. Premièrement, dirait-elle que tous ceux qui ont participé à l'étude sont convaincus que les travaux ont été menés à terme? Si la réponse est non, pourquoi ne leur permet-elle pas de terminer le travail, ce qui, sauf erreur, n'exigerait que quelques mois de plus? Deuxièmement, en ce qui a trait à la publication, madame le ministre garantira-t-elle à la Chambre que l'on publiera tous les renseignements recueillis au cours de cette étude, et non pas seulement les recommandations?

[Français]

Mme Bégin: Madame le Président, je dirai au député que je me suis en effet assurée que le rapport qui est l'œuvre d'une seule personne, M^{me} Corinne Robertshaw, est, d'après ses propres termes, terminé. La compilation de ce rapport a demandé 28 mois. C'est un rapport sur les enfants maltraités qui touche surtout à l'article 43 du Code civil qui, comme le député le sait, traite éminemment de lois et services provinciaux. Je me suis assurée que le rapport dans sa forme actuelle a atteint un stade qui aidera les services et les gens impliqués dans ce domaine-là.